

## PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE ORDINAIRE **SÉNAT**

vendredi 21 mars 2025 à 9 h, webconférence via Zoom

### **Membres présentes et présents :**

Manon Cyr, vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche

Halim Dabbou, représentant du corps professoral

Zack Dorval, représentant de l'unité d'enseignement ADMN

Simon Fecteau, vice-président du Sénat et président du Conseil

Stéphane Girard, président du Sénat et représentant de l'unité  
d'enseignement ÉEHS

Maazou Elhadji Issa, représentant du corps professoral

Elisabeth Labrie, représentante de l'unité d'enseignement PSYC

Aurélie Lacassagne, rectrice

### **Membres absentes et absents :**

Othniel Éphraïm Beugre, membre du corps étudiant (s'est excusé)

Melissa Vernier, représentante de l'APUH (s'est excusée)

Sylvie Roy, registraire (s'est excusée)

Aby Seck Sene, membre du corps étudiant

### **Secrétaire d'assemblée :**

Daniel Fauchon, secrétaire général

## **Ouverture de la réunion**

La présidence du Sénat déclare la réunion ordinaire du 21 mars 2025 ouverte à 9 h 03.

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Simon Fecteau  
Appuyé par Halim Dabbou

S-16-25 Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **2. Déclaration de conflits d'intérêts**

Aucun.

### **3. Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 14 février 2025**

Il est proposé par Elisabeth Labrie  
Appuyé par Aurélie Lacassagne

S-17-25 Que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 14 février 2025 soit adopté tel que présenté.

**PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4. Affaires émanant du procès-verbal qui ne figurent pas à l'ordre du jour**

Les membres sont informés que l'un des deux évaluateurs externes chargés de l'examen cyclique du programme en administration des affaires et gestion a remis son rapport en date du 21 mars 2025. Un suivi sera effectué auprès du second évaluateur afin d'obtenir son rapport dans les plus brefs délais.

Maazou Elhadji Issa se joint à la réunion à 9 h 05.

### **5. Propositions adoptées par courriel**

Une résolution par courriel a été adoptée par le Sénat le 28 février 2025 concernant la désignation d'un membre du corps étudiant à siéger au comité disciplinaire en matière de malhonnêteté intellectuelle (CDMI) pour examiner la requête en appel d'un cas de malhonnêteté intellectuelle.

## **6. Annonces et informations**

Aucune.

## **7. Correspondance**

### **7.1. Renforcement de l'accès à des microprogrammes et à des cours de STIM par une offre virtuelle auprès des partenaires postsecondaires de la francophonie canadienne**

Dans le cadre du programme Développement des communautés de langue officielle, volet Éducation dans la langue de la minorité, l'Université a reçu l'approbation d'un financement le 6 mars 2025 sur trois exercices financiers (2024-2027). Ce financement, soumis à certaines modalités, aux crédits attribués par le Parlement et aux niveaux budgétaires établis pour le Programme, permettra à l'Université de développer des microprogrammes et des cours en sciences, technologies, ingénierie et mathématiques (STIM) offerts virtuellement auprès des partenaires postsecondaires de la francophonie canadienne.

Les cinq cours à développer, offerts de manière asynchrone et virtuelle, pourront être intégrés au nouveau programme en mathématiques et biologie actuellement en cours d'élaboration. Cette banque de cours offrira également une plus grande flexibilité dans les parcours des étudiantes et des étudiants de l'Université de Hearst. De plus, ces cours seront mis à la disposition d'autres établissements postsecondaires francophones via une plateforme de collaboration interinstitutionnelle dans le but d'élargir le réseau d'établissements partenaires et de diversifier l'offre de formation en ligne en français.

## **8. Rapports de la direction et des comités**

### **8.1. Mise à jour du rectorat**

Du 24 au 26 mars 2025, l'Université de Hearst accueillera dans ses locaux Patrick Arseneault et Francis Giguère, du Collège Nordique, afin de poursuivre une collaboration établie depuis 2022. Ces rencontres permettront de préciser les attentes réciproques et de définir les modalités d'une entente formelle entre les deux établissements.

L'Université de Hearst est toujours en attente du Ministère en ce qui concerne l'entente de mandat stratégique (EMS 4). Bien que la signature de l'entente doive normalement avoir lieu avant la fin du mois de mars, le contexte électoral provincial a entraîné certains délais.

Une réunion du conseil d'administration se tiendra le 26 mars 2025 pour discuter de la situation financière de l'Université de Hearst.

## **8.2. Rapport du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche**

Les membres ont pris connaissance du rapport du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche. Le rapport fait notamment état des informations suivantes :

Des collaborations sont actuellement en cours avec plusieurs établissements postsecondaires, dont l'Université d'Ottawa, l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et le Collège Éducacentre de Vancouver.

Avec l'Université d'Ottawa, une entente pourrait notamment être envisagée pour soutenir l'organisation de stages dans le domaine de l'éducation, lesquels pourraient se dérouler dans la région desservie par l'Université de Hearst. Par ailleurs, une possibilité est actuellement à l'étude afin de permettre aux étudiantes et aux étudiants inscrits au programme de Sciences humaines et sociales interdisciplinaires (SHSI) de l'Université de Hearst de poursuivre leurs études en enseignement à l'Université d'Ottawa.

Une visite à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) a eu lieu pour discuter des possibilités de partenariats et explorer l'option d'un programme de maîtrise en administration des affaires (MBA). Cette initiative s'inscrit dans l'axe 1 des orientations stratégiques de l'Université de Hearst.

Au sujet des trois nouveaux cours préparatoires visant à mieux préparer les étudiantes et les étudiants des collèges à poursuivre leurs études à l'Université de Hearst, notamment dans le cadre des ententes d'articulation, des réflexions sont actuellement en cours concernant les admissions.

## **8.3. Rapport des équipes du rectorat et du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche**

### **8.3.1. Communication et marketing**

### **8.3.2. Recrutement**

### **8.3.3. Bureau de l'international**

### **8.3.4. Affaires étudiantes**

### **8.3.5. Centre des carrières et du développement professionnel**

### **8.3.6. Conseil technopédagogique**

Les membres du Sénat prennent connaissance du rapport présenté par les équipes du rectorat et du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche.

Un membre propose qu'un délai raisonnable soit considéré lorsque le bureau de recrutement demande aux professeures et aux professeurs de participer à l'organisation d'activités de recrutement, notamment pour les journées d'accueil. Des inquiétudes ont également été soulevées concernant la participation des membres du corps professoral quant à l'organisation d'ateliers destinés aux écoles secondaires, dans le but de contribuer au recrutement.

#### **8.4. Comités**

##### **8.4.1. Rapport du comité *ad hoc* de révision des notes**

Après avoir examiné les informations relatives à une demande de révision de notes, le comité *ad hoc* de révision des notes présente sa décision à l'instance sous la forme d'un rapport.

##### **8.4.2. Rapport du comité disciplinaire en matière de malhonnêteté intellectuelle**

Après avoir examiné les informations relatives à l'appel concernant un avis d'infraction, le comité disciplinaire en matière de malhonnêteté intellectuelle (CDMI) présente sa décision à l'instance sous la forme d'un rapport.

##### **8.4.3. Rapports du Conseil des programmes universitaires (CPU)**

Le Conseil des programmes universitaires (CPU) s'est réuni à deux reprises pour examiner la lettre d'intention de modifications majeures de l'unité d'enseignement en administration des affaires et gestion afin d'offrir ces programmes sur un nouveau campus à Sudbury.

Le CPU a également étudié une lettre d'intention relative à la création d'un nouveau programme, le Diplôme d'études supérieures interdisciplinaire en développement durable des communautés rurales et périphériques (DESI développement), et a été consulté pour la révision des protocoles d'entente avec le Collège Boréal et La Cité.

##### **8.4.4. Rapport du comité de l'établissement des seuils par unité d'enseignement (CÉSUE)**

Les membres du Sénat sont informés du seuil défini par le CÉSUE de professeures et de professeurs ainsi que de chargées et de chargés d'enseignement nécessaires au bon

fonctionnement des unités d'enseignement, seuil qui a été révisé pour l'année 2025-2026.

Un membre exprime des préoccupations relatives au recrutement dans le contexte actuel, notamment en raison de l'état d'urgence budgétaire. Il recommande de suspendre les nouvelles embauches pour l'instant et de privilégier l'embauche de personnes chargées de cours.

Un autre membre souligne l'importance de recruter afin de maintenir la qualité de l'enseignement et d'assurer une stabilité. Tout en étant d'accord avec la recommandation du CÉSUE, il recommande que la politique du CÉSUE soit éventuellement révisée pour clarifier le rôle du comité et la nature de son travail.

Il est proposé par Elisabeth Labrie  
Appuyé par Simon Fecteau

- S-18-25 Que le rapport révisé du CÉSUE pour l'année universitaire 2025 - 2026 soit adopté tel que présenté.

**PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8.4.5. Comité d'embauche SHSI**

Les membres du Sénat sont informés de la composition du comité d'embauche paritaire de l'unité d'enseignement en Sciences humaines et sociales interdisciplinaires (SHSI). Ce comité sera chargé d'embaucher une personne chargée d'enseignement ayant un profil Langues. Le contrat sera de type 1 et aura une durée normalement fixée à 23 mois.

Il est proposé par Aurélie Lacassagne  
Appuyé par Zack Dorval

- S-19-25 Que le Sénat approuve la composition du comité d'embauche pour l'unité d'enseignement en Sciences humaines et sociales interdisciplinaires (SHSI).

**PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. Affaires en cours**

**10. Affaires nouvelles**

**10.1. Lettre d'intention de modifications majeures, ADMN, campus à Sudbury**

Une lettre d'intention relative aux modifications majeures des programmes en administration des affaires et gestion, visant à offrir ces programmes sur un nouveau campus à Sudbury, est recommandée au Sénat par le Conseil des programmes universitaires (CPU).

L'ouverture d'un campus à Sudbury permettra à l'Université de Hearst de mieux desservir les communautés francophones en situation minoritaire, de répondre à la demande croissante de collaborations avec le milieu universitaire et d'assurer sa viabilité financière.

Un membre exprime ses préoccupations concernant l'offre de ces programmes à Sudbury, compte tenu de la présence d'autres établissements postsecondaires dans la région offrant un programme similaire.

Un autre membre se questionne au niveau des conséquences que pourraient avoir de reporter l'ouverture du campus à l'automne 2026 au lieu de cet automne. Du point de vue académique, administratif et afin de respecter le Processus institutionnel d'assurance de la qualité de l'Université de Hearst (PIAQUH), certains membres expliquent les raisons ayant mené au choix de la date proposée. Il est recommandé de simplifier les processus afin de gagner en agilité à l'avenir.

La proposition détaillée, qui constituera la prochaine étape dès l'adoption de la lettre d'intention, permettra d'approfondir la réflexion, de clarifier les objectifs, d'évaluer les ressources et de répondre aux nombreuses questions encore en suspens.

Il est proposé par Aurélie Lacassagne  
Appuyé par Halim Dabbou

- S-20-25      Que la lettre d'intention recommandée par le Conseil des programmes universitaires (CPU), dans le cadre du processus de modifications majeures pour l'offre de services dans un autre établissement, soit adoptée telle que présentée.

**PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10.2. Révision des ententes d'articulation avec le Collège Boréal et La Cité**

Une révision des protocoles d'entente entre l'Université de Hearst et le Collège Boréal et La Cité, visant à assouplir les critères d'admission des étudiantes et des étudiants transférés, est recommandée au Sénat par l'entremise du Conseil des programmes universitaires (CPU). Deux modifications sont suggérées : abaisser la moyenne cumulative pondérée requise de 3,2 (80 %) à 2,8 (70 à 73 %) et permettre au comité des admissions, en consultation auprès de la coordination de l'unité

d'enseignement concernée, d'accorder des dérogations après une seconde évaluation du dossier. Ces ajustements visent notamment à harmoniser les pratiques avec celles des établissements partenaires et à favoriser le recrutement d'étudiantes et d'étudiants canadiens, tout en respectant les principes d'équité et de transferts de crédits.

Il est proposé par Simon Fecteau  
Appuyé par Halim Dabbou

S-21-25 Que les modifications proposées aux protocoles d'entente avec le Collège Boréal et La Cité soient adoptées telles que présentées.

**PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10.3. Révision de la politique du FARCP**

Le comité du Fonds d'aide à la recherche, à la création et à la publication (FARCP) a récemment révisé sa politique afin d'y apporter certaines modifications et précisions. Parmi les changements proposés, le comité recommande de modifier la date de renouvellement annuel des mandats des membres du corps professoral, soit du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars plutôt que de juin à juin. Cette modification permet aux membres souhaitant soumettre une demande au FARCP en mars de pouvoir le faire, puisqu'elles ou ils ne seraient plus membres au moment d'évaluer leur propre demande.

D'autres ajustements incluent l'ajout des frais de traduction et/ou de révision d'un article scientifique parmi les dépenses admissibles, ainsi que la simplification des différents volets des types de demandes. Enfin, la date limite pour soumettre le rapport final est désormais fixée au 15 mai.

Une question a été soulevée concernant l'organisation d'événements, qui figure parmi les dépenses inadmissibles. Afin de clarifier ce point, le texte a été modifié et est désormais rédigé comme suit : « L'organisation d'événements non reliés à la recherche ou pouvant être défrayés par d'autres instances. »

Il est proposé par Aurélie Lacassagne  
Appuyé par Maazou Elhadji Issa

S-22-25 Que la politique du Fonds d'aide à la recherche, à la création et à la publication (FARCP) révisée soit adoptée telle que modifiée.

**PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **10.4. Révision du guide du protocole de la collation des grades**

Une mise à jour du guide du protocole de la collation des grades est présentée aux membres. Parmi les changements, une seule collation des grades sera désormais organisée annuellement au printemps. De plus, les finissantes et les finissants seront désormais placés selon leur grade et par ordre alphabétique, plutôt que par ordre de grandeur. Une section a également été ajoutée au protocole concernant le déroulement de la cérémonie. Par ailleurs, les récipiendaires des différentes bourses ne seront plus nommés à la fin de la cérémonie par l'entremise d'une présentation multimédia, mais plutôt publiés sur l'une des pages du programme de la collation des grades.

Il est proposé par Aurélie Lacassagne

Appuyé par Manon Cyr

S-23-25 Que le guide du protocole de la collation des grades révisé soit adopté tel que présenté.

#### **PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **10.5. Présentation des données d'admission**

Les membres sont informés des données d'admission, notamment des offres d'admission, des offres acceptées et des offres refusées pour les programmes de premier cycle. Ce document sera détaillé davantage et présenté à nouveau lors des prochaines réunions du Sénat.

#### **11. Clôture de la réunion**

La présidence du Sénat déclare la réunion ordinaire du 21 mars 2025 close à 11 h 17.

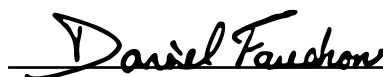
#### **12. Questions laissées en suspens**

**12.1.** La révision de la politique et des formulaires du CÉRUH

**12.2.** Déclaration des droits et des responsabilités du corps étudiant de l'Université de Hearst



*Stéphane Girard, président*



*Daniel Fauchon, secrétaire général*

Pour toute demande d'accès à la documentation relative à cette rencontre, veuillez envoyer un message à l'adresse électronique suivante : [secretariat\\_general@uhearst.ca](mailto:secretariat_general@uhearst.ca).